

20240131 Les changements surprenants pour la France

Depuis quelques jours, il se passe beaucoup de choses en France, donc j'ai quelques actualités importantes et croustillantes à vous raconter. Ça concerne le changement de gouvernement, mais aussi des annonces faites par M. Macron, dont certaines au sujet de l'éducation nationale et qui me semblent cruciales pour l'avenir de notre société puisque ce sont les jeunes qui la construiront.

Le neuf (9) janvier deux mille vingt-quatre (2024), la première ministre Élisabeth Borne a démissionné. Ça veut dire qu'elle a quitté volontairement son poste de cheffe du gouvernement français. On dit "un chef" pour le masculin ou "une cheffe" pour le féminin. Elle avait commencé ses fonctions en mai deux mille vingt-deux (2022), suite à la réélection du président Macron.

Puisque lorsqu'un président est élu ou réélu, il doit choisir un premier ministre ou une première ministre.

De ce fait, depuis le 9 janvier, c'est Gabriel Attal qui est devenu le nouveau premier ministre du pays.

Juste avant cette fonction, M. Attal était ministre de l'Éducation nationale depuis quelques mois. Et il est assez jeune pour un homme politique puisqu'il a actuellement trente-quatre (34) ans. Il est plus jeune que moi.

Il est entré au gouvernement en deux mille dix-huit (2018) en tant que secrétaire d'État. Ensuite, il est devenu porte-parole du gouvernement. Puis, ministre délégué aux comptes publics et enfin, ministre de l'éducation nationale juste avant de passer premier ministre. Pour faire ce changement de premier ministre, il y a eu une cérémonie de passation. La passation, c'est la transmission des pouvoirs à une autre personne.

Et suite à cette nomination de Gabriel Attal au poste de premier ministre, un nouveau gouvernement a été choisi, c'est-à-dire que de nouveaux ministres ont été nommés, tandis que d'autres ont été conservés.

Et je trouve important de préciser que parmi la liste de ces quatorze (14) ministres actuels, il y a sept (7) femmes, donc exactement la moitié.

Si vous voulez connaître le système politique français et savoir comment il fonctionne, j'ai fait un épisode entier pour tout vous expliquer. N'hésitez pas à l'écouter.

Maintenant, on va s'intéresser aux annonces que le président Macron a faites lors d'une conférence de presse donnée une semaine après ce changement de ministère afin de répondre aux questions de journalistes français ou étrangers qui étaient quatre cents (400) au total.

Ce genre de conférence n'est pas commune puisque la dernière a eu lieu en deux mille

dix-neuf (2019).

Premièrement, le président va renforcer l'éducation civique au collège en passant à une heure par semaine au lieu de trente (30) minutes actuellement. Ce sera à partir de la classe de cinquième (5e). Ce renforcement a notamment pour but d'étudier les grands textes fondateurs du pays, comme des constitutions, la déclaration des droits de l'homme, etc.

Il a aussi précisé qu'il était favorable à ce qu'on apprenne la Marseillaise à l'école. Et c'est vrai, maintenant que j'y pense, je n'ai jamais appris l'hymne national de mon pays durant mon éducation scolaire. Est-ce que vous l'avez appris à l'école ?

Ensuite, une nouveauté culturelle fera son apparition dès la rentrée de septembre 2024, c'est le théâtre.

En effet, M. Macron a indiqué que des cours de théâtre deviendraient obligatoires au collège, comme pour la musique ou les arts plastiques. Ce serait dans le but de développer la confiance en soi et le langage. Il a raison et j'aurais bien voulu en faire étant jeune parce que j'étais plutôt timide et ça m'aurait un peu aidé. Personnellement, je trouve que le théâtre permet d'interagir avec ses camarades de classe, de comprendre et de contrôler ses émotions et d'être plus à l'aise quand on doit parler en public.

Il y a une autre matière culturelle qu'il aimerait mettre en place au collège et au lycée, c'est l'histoire de l'art. En français, on dit "une matière" pour parler des disciplines de l'éducation nationale, comme les mathématiques, l'histoire géographie, etc.

Est-ce que ces matières existent dans votre pays ? Dites-le-moi dans les commentaires, je serais curieux de savoir.

Et une surprise à laquelle personne ne s'attendait, c'est la volonté de mettre en place des cérémonies de remise des diplômes !

C'est complètement inédit parce que je n'en ai jamais entendu parler ici en France.

Peut-être que ça existe ou ça se fait dans les établissements privés, mais pas dans le public.

Selon le président, ça permettrait de créer de la fierté et de la reconnaissance chez les élèves. Il voudrait que la cérémonie soit instaurée au collège pour la remise du diplôme du brevet et au lycée pour le bac, le baccalauréat.

C'est vrai que c'est une tradition très commune en Amérique du Nord et, pour ma part, que je trouve plutôt belle. Au contraire, c'est un peu triste de recevoir son diplôme par un simple courrier postal et ça le dévalorise un peu. C'est important de marquer le coup pour ce genre de succès. "Marquer le coup", c'est une expression pour dire "rendre important ou célébrer un événement." Je pense que c'est vraiment important de célébrer nos victoires et nos réussites.

Le président s'est défendu en expliquant qu'il ne trouvait pas que ce genre de cérémonies soient vieux jeu. "Vieux jeu" c'est un adjectif invariable, c'est une expression idiomatique pour dire que quelque chose est "ringard", c'est-à-dire que quelque chose a des manières ou des méthodes démodées. Donc le président a surtout la volonté de renforcer les valeurs républicaines et le sentiment d'appartenance à une nation chez les jeunes.

Dites-moi également dans les commentaires si ces cérémonies existent chez vous et quels en sont les avantages et les inconvénients ? Quels souvenirs vous en avez ?

Il a aussi exprimé son désir d'augmenter le sport à l'école. De plus en plus d'enfants sont en surpoids, voire obèses, donc le gouvernement réagit et essaye de trouver des solutions pour qu'ils augmentent leur activité physique.

Et le dernier point au sujet de l'éducation nationale, c'est le port de l'uniforme pour lequel on a eu un peu plus de précisions. Comme j'ai expliqué dans l'épisode cent quarante-huit (148), une centaine d'établissements scolaires sont en train de tester une tenue unique pour tous les élèves, donc un uniforme à porter en cours. Le président Macron a dit que si le test était concluant, l'uniforme à l'école deviendrait obligatoire en deux mille vingt-six (2026).

Donc ce sont encore plein de modifications qui seront faites pour l'éducation nationale après celles qui ont déjà été mises en place tout récemment.

Durant cette conférence, notre président a parlé d'un autre projet pour aider les enfants. En effet, il voudrait réglementer l'utilisation des écrans pour les petits et les jeunes, sans donner plus de précisions pour le moment.

Le constat est clair et alarmant, les enfants passent de plus en plus de temps devant les smartphones, les ordinateurs ou la télévision. Même si certains contenus sont adaptés aux enfants et sont bénéfiques, le problème est qu'en passant plus de temps sur leur écran, ils ont de moins en moins d'interactions sociales avec les parents ou les frères et sœurs. Et s'isoler socialement est la pire des choses qui puisse arriver à un enfant en plein développement. Donc c'est un fléau, un problème qui grandit et dont le gouvernement français veut s'occuper.

L'an dernier, en juillet, la majorité numérique est apparue. C'est une loi qui demande aux réseaux sociaux de vérifier que l'utilisateur a bien quinze (15) ans minimum pour pouvoir s'inscrire. Je ne pense pas qu'elle soit vraiment respectée pour le moment vu que c'est très difficile à mettre en place car difficilement vérifiable.

Alors ce n'est que le début des lois et des règlements pour encadrer le monde du numérique, mais ça devient nécessaire car ça prend trop d'ampleur.

Et une dernière annonce importante dont je voudrais vous parler aujourd'hui concerne la modification du congé parental.

Donc le congé parental, c'est la possibilité donnée aux parents d'arrêter de travailler pour s'occuper de leur nouvel enfant, en échange d'une rémunération et sous conditions bien entendu.

Mais M. Macron a annoncé qu'il souhaitait le raccourcir, donc le rendre plus court mais, par contre, de mieux le rémunérer. Il trouve que le congé parental actuel est trop long et qu'il éloigne les parents du monde du travail. Donc il veut qu'il soit plus court, mais mieux payé.

Pour tout savoir sur les congés que les travailleurs ont en France, j'ai fait un épisode entier que vous pourrez aussi écouter.

Le président a fait d'autres annonces, mais je voulais me concentrer sur les plus importantes, donc celles qui concernent l'éducation nationale.

Donnez-moi votre avis sur ces annonces.

Et si vous voulez que je fasse d'autres sujets sur les actualités en France, écrivez simplement le mot "actu" dans les commentaires pour que je sache que ça vous intéresse.